



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 3 mai 2023 – N° 40**

*Neuf heures quarante*

**Présidente de l'Assemblée nationale :**  
**Mme Nathalie Roy**

---



Partie 1  
**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- Le député de Gaspé sur le sujet suivant : *40<sup>e</sup> édition du Festival en chansons de Petite-Vallée.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Medicom.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Angèle Séguin, membre fondatrice et directrice artistique du Théâtre des Petites Lanternes.*
- La députée de Verdun sur le sujet suivant : *Les 30 années de service de la directrice générale de l'organisme Amalgame.*
- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *La première clinique mobile du Guichet d'accès à la première ligne dans le Haut-Richelieu-Rouville élargit ses services.*
- La députée de Chomedey sur le sujet suivant : *Souligner les 20 ans d'implication de Mme Hilda Tursucu à la collecte de sang annuelle en collaboration avec Héma-Québec.*
- La députée d'Anjou–Louis-Riel sur le sujet suivant : *Les 35 ans des Chevaliers de Colomb.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *Félicitations aux élèves, aux enseignants et aux techniciens du programme Techniques de diététique du Cégep de l'Outaouais.*
- La députée d'Iberville sur le sujet suivant : *Hommage à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *Club Richelieu de Saint-Lambert.*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *40<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Mira.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**      a)      **documents**  
                  b)      **rapports de commissions**  
                  c)      **pétitions**

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2  
**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) Projet de loi n° 15\*  
Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace  
Présenté par le ministre de la Santé le **29 mars 2023**  

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**
  
- 2) Projet de loi n° 16  
Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions  
Présenté par la ministre des Affaires municipales le 21 mars 2023  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le **20 avril 2023**
  
- 3) Projet de loi n° 19  
Loi sur l'encadrement du travail des enfants  
Présenté par le ministre du Travail le 28 mars 2023  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le **25 avril 2023**
  
- 4) Projet de loi n° 20\*  
Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions  
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le **6 avril 2023**  

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

*Étude détaillée en commission*

- 5) Projet de loi n° 7\*  
Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives  
Présenté par le ministre des Finances le 1<sup>er</sup> février 2023  
Principe adopté le **15 février 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 6) Projet de loi n° 11  
Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives  
Présenté par la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés le 16 février 2023  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 30 mars 2023  
Principe adopté le **4 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

- 7) Projet de loi n° 12  
Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui  
Présenté par le ministre de la Justice le 23 février 2023  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 30 mars 2023  
Principe adopté le **30 mars 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

- 8) Projet de loi n° 14  
Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues  
Présenté par le ministre de la Sécurité publique le 15 mars 2023  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 18 avril 2023  
Principe adopté le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

## II. Projets de loi publics au nom des députés

### *Adoption du principe*

- 9) Projet de loi n° 190  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- 10) Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 11) Projet de loi n° 192  
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 12) Projet de loi n° 193  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1<sup>er</sup> février 2023**
- 13) Projet de loi n° 194  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le **26 avril 2023**
- 14) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 15) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**

- 16)** Projet de loi n° 197  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 17)** Projet de loi n° 198  
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 février 2023**
- 18)** Projet de loi n° 199  
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 19)** Projet de loi n° 390  
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire  
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 20)** Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 21)** Projet de loi n° 392  
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire  
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 22)** Projet de loi n° 393  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**



- 23) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars  
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 24) Projet de loi n° 397  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 399  
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 27) Projet de loi n° 490  
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale  
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 28) Projet de loi n° 492  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**

*Étude détaillée en commission*

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

#### *Consultation et étude détaillée en commission*

- 29) Projet de loi n° 200  
Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan  
Présenté par le député de Richelieu le **26 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 30) Projet de loi n° 201  
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 31) Projet de loi n° 202  
Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme  
Présenté par le député de Saint-Jérôme le **26 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 32) Projet de loi n° 203  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

#### *Adoption du principe*

#### *Adoption*

### **IV. Motions du gouvernement**

### **V. Crédits budgétaires**

- 33) Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2024 déposés par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le 21 mars 2023 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes le **22 mars 2023**.

### **VI. Débats statutaires**

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

##### **Mandats réglementaires**

- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor concernant sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique.

#### COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

#### COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

##### **Mandats de l'Assemblée**

###### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 200**, Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan (mandat confié le 26 avril 2023).
- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).
- **Projet de loi n° 202**, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme (mandat confié le 26 avril 2023).

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

### **Mandats d'initiative**

- Les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports.

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 7**, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives (mandat confié le 15 février 2023).

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 12**, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui (mandat confié le 30 mars 2023).
- **Projet de loi n° 14**, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues (mandat confié le 19 avril 2023).
- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

### COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

#### **Mandats de l'Assemblée**

##### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 11**, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives (mandat confié le 4 avril 2023).

### COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

#### **Mandats de l'Assemblée**

##### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 15**, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (mandat confié le 18 avril 2023).

### COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

#### **Mandats de l'Assemblée**

##### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 20**, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions (mandat confié le 20 avril 2023).

Partie 5  
**QUESTIONS ÉCRITES**  
*Les questions déjà inscrites paraissent  
au feuillet du mercredi*

- 19) Mme Nichols (Vaudreuil) – **30 mars 2023**  
Au ministre de la Sécurité publique

Il existe des logiciels spécialisés dont l'objectif est de simplifier les enquêtes en matière de pornographie juvénile.

Ces outils, utilisés par les services de police, automatisent et favorisent le traitement efficace d'énormes quantités d'images et de vidéos perquisitionnées. Ainsi, l'utilisation de ces outils informatiques entraîne une efficacité en réduisant drastiquement le temps et les ressources nécessaires. Ces logiciels permettent de rapidement identifier les victimes, identifier les suspects et classer les preuves, puisqu'ils compilent automatiquement les visages et créent des listes. Lors des perquisitions de matériels pornographiques, la priorité est de tout tenter pour sauver les victimes, neutraliser les producteurs de pornographie juvénile et décourager les collectionneurs d'alimenter cette industrie.

Le ministre de la Sécurité publique peut-il nous indiquer si la Sûreté du Québec (SQ) a déjà utilisé un tel logiciel et, si oui, lequel ou lesquels?

La SQ utilise-t-elle actuellement un tel logiciel et, si oui, lequel, depuis quand, et pour combien de temps encore s'est-elle engagée à l'utiliser?

Quels autres corps de police municipaux utilisent ce type de logiciel au Québec?

- 20) M. Grandmont (Taschereau) – **5 avril 2023**  
À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

La municipalité du Canton de Potton a adopté le règlement 2023-490 qui autorise la circulation de véhicules hors route (VHR) sur 50 kilomètres de chemins municipaux. En transformant les routes publiques en pistes de VHR, ce nouveau règlement met non seulement en danger les utilisateurs de VHR, mais aussi tous les utilisateurs des routes de Potton (qu'ils soient résidents ou visiteurs).

En cautionnant ce règlement unique au Québec, nous contribuons à la création d'un précédent généralisable à l'échelle du Québec. Les fabricants de VHR eux-mêmes s'opposent à l'utilisation de leurs produits sur des voies publiques pavées et non pavées. Le Specialty Vehicle Institute of America, le plus grand regroupement de fabricants, estime que « les VHR sont conçus et fabriqués pour un usage hors route uniquement », et la US Consumer Product Safety Commission a déclaré que « les véhicules tout-terrain peuvent atteindre la vitesse tolérée sur les autoroutes, mais avec leurs pneus basse pression et leur centre de gravité élevé ils ont tendance à basculer ou à perdre le contrôle ».

Au-delà de l'incohérence sémantique de ce règlement, la loi sur les VHR est claire. Elle interdit la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics, vise le développement de la pratique sécuritaire des VHR sur des sentiers conçus à cette fin et ne permet qu'exceptionnellement aux municipalités d'ouvrir des tronçons de chemins publics à la circulation des VHR afin de sécuriser le passage entre des sentiers de VHR, tout en protégeant les autres utilisateurs de la route par une signalisation adéquate. Un tel règlement contrevient aux grands principes de la loi sur les VHR et risque de faire augmenter le nombre d'accidents et les décès, comme le démontrent des études dans des juridictions qui permettent la circulation de VHR sur les voies publiques.

Ma question à la ministre des Transports et de la Mobilité durable est la suivante :

Est-ce que la ministre va désavouer le règlement 2023-490, le temps que la municipalité tienne des consultations en bonne et due forme et qu'elle fasse la démonstration d'une certaine acceptabilité sociale?

- 21) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – 5 avril 2023  
À la ministre responsable de l'Habitation

Selon le plus récent bilan de santé des immeubles, réalisé par la Société d'habitation du Québec, en date du 31 mars 2022, 40,2 % des 64 663 logements à prix modique du Québec nécessitent des travaux majeurs, alors que ce pourcentage s'élevait à 28,9 % en 2020.

Pendant ce temps, nous apprenions que 275 millions de dollars disponibles dans le cadre du volet 2 de l'Entente Canada-Québec sur le logement prévus pour la rénovation des HLM ont été utilisés au profit de la construction via AccèsLogis.



Dans un article de La Presse du 27 février 2023, l'attaché de presse de la ministre, M. Philippe Couture, indiquait dans une réponse écrite : « il est vrai que des sommes ont été affectées temporairement au programme AccèsLogis, mais uniquement dans le but de ne pas perdre le financement fédéral en attendant le lancement d'un programme dédié à la rénovation des HLM, qui était une exigence de l'entente. Ce programme sera sous peu présenté au gouvernement pour autorisation ».

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation est la suivante :

L'entente avec le fédéral ayant été signée en octobre 2020, pourquoi un programme québécois de rénovation n'a-t-il pas été adopté en 2021 ou 2022, si celui-ci était nécessaire aux investissements?

22) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **5 avril 2023**

Au ministre de la Langue française

Le 28 février dernier, l'Office québécois de la langue française publiait une étude sur la qualité de la langue dans l'affichage commercial.

Cette étude permettait de mettre en lumière que bien que seulement 1 % des écarts linguistiques présents dans l'affichage commercial nuisent à la clarté du message, un nombre important d'écarts linguistiques sont liés à la typographie (33 %), à l'orthographe (19 %), à la grammaire (15 %) et aux emprunts à d'autres langues (10 %).

Le ministre de la Langue française peut-il nous informer sur les suivis qu'il compte donner à cette étude et envisage-t-il la mise sur pied de mesures incitatives visant à promouvoir la qualité de la langue française dans l'affichage commercial?

23) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **18 avril 2023**

Au ministre des Finances

L'aide financière dans le cadre du Programme de revenu de base (PRB) est imposable comme les autres prestations d'aide financière de dernier recours, dont le Programme de solidarité sociale. Il n'y a pas de retenue d'impôt à la source au moment du versement. Si, jusqu'à ce jour, les citoyens bénéficiant de l'aide sociale étaient presque toujours en deçà des exemptions provinciales, compte tenu de l'augmentation du PRB et de l'indexation des montants octroyés, aussi minimes soient-elles, des prestataires de solidarité sociale se retrouvent, pour la première fois dans l'histoire du Québec, à devoir payer de l'impôt.

Ma question au ministre des Finances est la suivante :

Est-ce que les personnes assistées sociales concernées par cette imposition seront dédommagées pour l'impôt qu'elles devront payer pour l'année d'imposition 2022, parce que la déduction du montant personnel de base est moins élevée que la somme des prestations? Est-ce que le ministre s'engage à ne pas saisir le crédit de solidarité des personnes concernées? Est-ce qu'une correction sera apportée pour 2023, car le problème sera plus important?

24) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **18 avril 2023**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

L'aide financière dans le cadre du Programme de revenu de base (PRB) est imposable comme les autres prestations d'aide financière de dernier recours, dont le Programme de solidarité sociale. Il n'y a pas de retenue d'impôt à la source au moment du versement. Si, jusqu'à ce jour, les citoyens bénéficiant de l'aide sociale étaient presque toujours en deçà des exemptions provinciales, compte tenu de l'augmentation du PRB et de l'indexation des montants octroyés, aussi minimes soient-elles, des prestataires de solidarité sociale se retrouvent pour la première fois dans l'histoire du Québec à devoir payer de l'impôt.

Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur du Programme de revenu de base en janvier 2023, certaines personnes ayant une reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi et ayant accès à différents programmes tels que les rentes d'invalidité de Retraite Québec, les rentes de l'IVAC, certaines rentes de pension, etc. auraient le droit à une somme d'argent (la différence entre le montant d'aide sociale et la rente) et au carnet réclamation qui donne droit à une gratuité des médicaments et pour certains besoins spéciaux.

Mes questions à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire sont les suivantes :

- 1) Est-ce que la ministre s'engage à ce que l'ensemble des personnes concernées soient informées d'un tel droit par les ministères responsables et respectifs? Est-ce qu'elle s'engage à ce qu'une communication leur soit transmise?
- 2) Est-ce que les personnes assistées sociales concernées par l'imposition soudaine seront dédommagées pour l'impôt qu'elles devront payer pour l'année d'imposition 2022? Est-ce qu'une correction sera apportée pour 2023, car le problème sera plus important?

25) M. Derraji (Nelligan) – **19 avril 2023**  
Au premier ministre

À deux reprises, soit le 23 avril 2021 et le 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Michel Lépine, président de NOBCO Microsystèmes, a fait formellement parvenir au premier ministre une demande d'enquête publique dans une affaire mettant en cause M. Lépine et sa compagnie, la Banque Nationale et, à l'époque, la CSST.

M. Lépine allègue la possibilité de malversations, voire de fraude, dans l'exécution d'un contrat de 130 millions de dollars impliquant aux moins les trois parties ci-haut mentionnées à la suite de laquelle il aurait été floué.

Sans porter de jugement sur le fond de l'histoire, il m'apparaît que M. Lépine a des raisons légitimes de se considérer en position de « lanceur d'alerte » et de s'attendre à un suivi découlant de sa demande.

Devant le silence à la suite de ses correspondances, M. Lépine a aussi fait parvenir au Cabinet du premier ministre un affidavit relatant ses allégations, notamment le 8 mars 2022.

Allégations de fraude, de corruption, de fabrication et même destruction de preuve, voilà une situation, si elle est avérée et compte tenu du passé professionnel d'enquêteur au SPVM de M. Lépine, qui commande l'attention du premier ministre.

Ainsi :

- 1) Le premier ministre peut-il m'assurer qu'une réponse détaillée sera acheminée à M. Lépine dans les plus brefs délais?
- 2) Le premier ministre peut-il indiquer à la Chambre l'état de situation dans cette affaire? Une évaluation a-t-elle été faite, quelles en sont les conclusions et quel est le suivi qu'il entend donner à la suite de cette évaluation?

26) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **20 avril 2023**  
Au ministre des Finances

En date du mois de juin 2022, le deux tiers des microdistilleries québécoises sont déficitaires, et ce, malgré des volumes de vente record depuis les dernières années. Les premières microdistilleries qui devront fermer leurs portes sont celles à forte valeur ajoutée, soit celles qui cultivent leurs matières premières, les valorisent et les transforment « du grain à la bouteille ». Depuis juillet 2018, les microdistilleries sous permis industriel ont la possibilité de vendre leurs produits sur les lieux de fabrication (ventes à la propriété). Ces ventes sont toutefois sujettes à une importante majoration imposée par la Société des alcools du Québec (SAQ). La majoration imposée par la SAQ est démesurée comparativement aux autres provinces canadiennes.

L'Union québécoise des microdistilleries (UQMD) reconnaît le travail de distribution et de vente au détail effectué par la SAQ et considère la majoration raisonnable quant aux ventes en succursale SAQ. Cependant, les ventes sur les lieux de fabrication n'impliquent aucune intervention de la SAQ, alors que les prélèvements dans cette situation restent sensiblement les mêmes. L'UQMD propose donc au gouvernement une solution simple et sans risque qui serait d'allouer un escompte aux microdistilleries lors des ventes sur leurs lieux de fabrication.

Afin de réparer une injustice qui est vécue depuis juillet 2018, l'UQMD réclame à la SAQ que l'escompte applicable sur le prix d'achat des spiritueux vendus sur les lieux de fabrication soit remboursé aux distilleries de façon rétroactive pour l'ensemble des ventes effectuées depuis cette période.

Mes questions sont les suivantes :

- 1- Est-ce que le ministre des Finances appuie la solution proposée par l'UQMD?
- 2- Est-ce que le ministre des Finances appuie l'application rétroactive de cette solution?
- 3- Est-ce que le ministère des Finances effectuera le suivi nécessaire auprès de la SAQ pour que cette solution s'applique d'ici la fin du mois de juin 2023?
- 4- Sinon, que compte faire à court terme le ministre des Finances pour assurer l'avenir de l'industrie des microdistilleries québécoises?

27) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **26 avril 2023**  
À la ministre responsable de l’Habitation

Le 30 décembre 2022, les locataires Jean-François Raymond et Joseph Picard, résidents de la rue Ontario Est, à Montréal, depuis respectivement 22 et 54 ans, ont reçu un avis d’éviction leur demandant de quitter leurs logements. Leur nouveau propriétaire désire les évincer pour changer l’affectation des logements afin d’y faire de l’hébergement touristique de courte durée de type Airbnb.

Le 8 mars dernier, lors d’une conférence de presse au côté de M. Raymond, le député de Gouin et moi-même avons demandé au gouvernement de modifier rapidement l’article 1959 du Code civil afin que les évictions ne soient plus permises pour faire place à de l’hébergement touristique. À ce moment, nous avons affirmé que cette modification législative non complexe pourrait s’opérer en quelques heures seulement, voire en une journée, sans coûter un sou aux contribuables et qu’elle pourrait éviter l’éviction de nombreux locataires.

Nous tenons à rappeler quelques propos tenus par M. Raymond et qui ont été rapportés par de nombreux médias québécois : « On vit un stress effrayant, des inquiétudes à savoir où on va aller s’installer, on n’aura plus les moyens de vivre sur l’île. On évincer des locataires pour installer des touristes alors qu’il y a tant d’hôtels qui ont de la misère à se remplir. »

Le 10 mars dernier, en réponse à une question d’un journaliste portant sur le changement d’affectation d’un logement lors d’une conférence de presse, la ministre responsable de l’Habitation a prononcé les propos suivants : « Les gens vulnérables qui se font jeter dehors de leur logement après des années, pour des raisons que je dirais ordinaires, je trouve ça déplorable et je n’ai pas l’intention que ça perdure » et « que ce soit la question des évictions pour Airbnb, la clause F, les rénovictions sauvages, on va agir là-dessus ».

Le 12 avril dernier, M. Raymond a fait parvenir à la ministre une lettre par courriel, dont je suis en copie conforme. À travers cette lettre, il remercie la ministre d’avoir partagé publiquement son intention d’agir face aux évictions pour changement d’affectation et il la somme de concrétiser rapidement son engagement à légiférer, et ce, de manière rétroactive. En effet, M. Raymond indique vouloir bénéficier, à l’instar de nombreux autres ménages québécois, du changement législatif à apporter à l’article 1959 du Code civil du Québec pour pouvoir conserver son logement dans lequel il vit depuis 22 ans et qu’il devra fort probablement quitter le 30 juin prochain. Finalement, celui-ci demande à la ministre d’user de son pouvoir discrétionnaire pour contrer son éviction et celle de M. Picard.

Alors que le Québec traverse actuellement une crise du logement sans précédent, évincer des locataires pour faire place à des touristes ne devrait pas être permis par la loi. Des centaines de ménages québécois peinent actuellement à se trouver des logements abordables et ce nombre risque de croître substantiellement à l'approche du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Considérant ce qui précède :

1. La ministre peut-elle réaffirmer sa volonté d'agir rapidement pour légiférer sur la question des évictions découlant d'un changement d'affectation d'un logement pour faire place à de l'hébergement touristique de type Airbnb?
2. Si telle est la volonté de la ministre, quel échéancier préconise-t-elle pour s'attaquer à ce type d'évictions, puisqu'elle a affirmé le 9 mars dernier ne pas avoir « l'intention que ça perdure »?
3. La ministre peut-elle s'engager à légiférer sur la question des évictions découlant d'un changement d'affectation d'un logement pour faire place à de l'hébergement touristique de type Airbnb d'ici la fin de la présente période de travaux parlementaires?
4. La ministre entend-elle répondre avant le 30 juin prochain à la lettre que lui a fait parvenir M. Raymond le 12 avril dernier?
5. La ministre peut-elle expliquer les raisons qui l'empêchent d'adopter rapidement un changement législatif à l'article 1959 du Code civil du Québec?
6. La ministre peut-elle s'engager à adopter un changement législatif à l'article 1959 du Code civil du Québec ayant un effet rétroactif d'ici le 30 juin prochain?
7. Si tel n'est pas le cas, pourquoi la ministre ne peut-elle pas, pour alléger les fâcheuses conséquences de son inaction, s'engager à ce que les modifications législatives destinées à protéger les locataires, dont la modification l'article 1959 du Code civil du Québec, aient une portée rétroactive?

28) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **3 mai 2023**  
Au ministre de la Santé

Lors de l'étude des crédits du 26 avril 2023, le ministre de la Santé a fait savoir que le ministère de la Santé publierait « dans les prochains jours une politique d'indexation » en lien avec la Politique de déplacement des usagers.

Le député de Gaspé a par ailleurs présenté, le 3 mars 2023, une pétition demandant la révision de la politique de déplacement des usagères et des usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

Compte tenu de cela, nos questions au ministre de la Santé sont les suivantes :

- À quelle date sera publiée cette politique d'indexation?
- Cette politique sera-t-elle applicable rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2023?
- Le ministre compte-t-il réviser la Politique de déplacement des usagers, notamment pour augmenter les compensations pour les frais de séjour et les frais de déplacement, et ce, pour que les compensations représentent les frais réels engagés par les patients?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

**Projets de loi publics au nom des députés**

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa)** Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation – *ministre de l'Éducation*